

NOTES TECHNIQUES

TECHNISCHE NOTA'S

TECHNICAL NOTES

NOTAS TÉCNICAS

Note technique sur le développement de l'aviculture au Mali

A.O.S. Kounta*

Keywords: Community development programme — Poultry diseases — Protein and caloric malnutrition — Sero-epidemiologic surveys — Private poultry cooperatives — Mali.

Résumé

Au Mali chaque villageois est éleveur avicole. L'élevage avicole, mal comptabilisé, rapporte beaucoup de devises; cette richesse est en péril, faute de bénéficier de la priorité et des investissements nécessaires. Ce sous-secteur a longtemps souffert d'une léthargie imputable au manque de politique cohérente. Deux types d'activités avicoles se rencontrent au Mali: l'activité villageoise, extensive et améliorée, représentant à elle-seule 90 à 95% des poulets et la totalité des volailles dites secondaires, pintades, canards, oies, dindons... et l'aviculture moderne représentant 5% du cheptel avicole national. Afin d'améliorer qualitativement et quantitativement la ration alimentaire des populations du Mali il est nécessaire de produire des protéines bon marché, pour lutter contre la malnutrition protéino-calorique qui sévit dans toutes les régions du pays.

Summary

In Mali each villager is an unknown poultry raiser whereas poultry raising is a source of foreign exchange. It is a threaten wealth which does not get the necessary investment priority. The poultry sub-sector has suffered for a long time from lethargy because of lack of coherent policies. Two types of poultry activities do exist in Mali, the local poultry raising, extensive and improved, which represents 90-95% of chickens and all secondary poultry such as guinea fowls, ducks, turkeys... and modern poultry raising, which stays at the embryonic stage, represents 2-5% of the national flock. The Mali is in need of cheaply proteins that are protein from poultry to better fight malnutrition of protein and caloric origin which exists in all its regions and among all ethnic groups of the country and to improve quantitatively and qualitatively populations alimentary intakes.

1. Introduction

La stratégie alimentaire du Mali dont l'élaboration a été approuvée par le Gouvernement en Juillet 1982 fut présentée à la première Conférence Internationale des Bailleurs de Fonds: table ronde de Bamako (2). Elle se fixe comme but d'atteindre pour les horizons 2 000 la sécurité alimentaire dont les deux composants sont:

- l'autosuffisance alimentaire visant la satisfaction des besoins annuels en alimentation de base par la production locale;
- un niveau nutritionnel satisfaisant, garantissant une ration équilibrée et ce par la diversification des productions agricoles.

Le secteur Elevage au Mali se caractérise par des effectifs très importants (4.589.000 bovins et 10.529.000 ovins-caprins) et par des productions relativement faibles. Il en résulte une disparition per-capita de 12 kg de viande/an suivant les recommandations FAO/OMS.

Avec les vagues de sécheresse des années 1970-1972-1973-1980-1983-1984 le monde rural et les autorités prirent conscience de la vulnérabilité du gros bétail face aux aléas climatiques. Dès lors les stratégies de développement des productions animales accordèrent plus de soin aux

animaux à cycle court parmi lesquels les volailles occupent une place de choix.

2. Politiques de l'élevage avicole au Mali

Au Mali, chaque villageois est éleveur avicole. Mal comptabilisé — l'élevage avicole rapporte beaucoup de devises. Une richesse en péril j'estime faute de bénéficier de la priorité et des investissements nécessaires. Le sous-secteur avicole a longtemps souffert d'une léthargie imputable à un manque de politiques cohérentes.

La politique avicole au Mali peut se diviser en trois phases:

2.1. Du début de la colonisation à la création du Centre Fédéral de Recherche Zootechnique de Sotuba (1957)

(1) Période caractérisée par l'importation de poules européennes: Bresse, Rhodes Island Red (à partir de 1926). La diffusion de ces races se faisait au niveau des Européens et des Africains.

Face aux maladies aviaires ces sujets moins résistants que les poules locales n'ont eu aucun impact sur l'amélioration de l'aviculture.

* S/C Mr. A. Traouré Service informatique. Direction générale, B.P. 13 Bamako. Mali ou Production avicole DNE, B.P. 265, Bamako, Mali.

Travail réalisé sous les auspices du Projet Sectoriel de l'Elevage U.S.A.I.D. B.P. 37 Bamako et diverses O.N.G.

Reçu et accepté pour publication le 12.07.92.

Du reste ils ne faisaient l'objet d'aucun soin particulier car à l'échelle européenne l'aviculture du Mali n'était pas développée.

2.2. De la création du Centre Fédéral de Recherche Zootechnique (C.F.R.Z.) de Sotuba à l'indépendance.

Il y a eu une étude systématique des différentes races introduites: adaptation, habitat, alimentation, maladies parasitaires et carencielles.

Ces études ont porté sur la Leghorn, la Sussex, la Rhode Island Red et la Plymouth. L'on procède à l'établissement de rations alimentaires et des études furent menées sur la composition des produits locaux pouvant rentrer dans les rations. Des vaccins, sels minéraux, vitamines et produits anti-parasitaires furent introduits.

Il y a eu des croisements entre races européennes et races locales en vue d'améliorer le potentiel génétique de ces dernières, cependant la diffusion des volailles a été timide.

2.3. De l'indépendance à nos jours.

Il y a eu de nombreuses actions de promotion de l'aviculture: importation accrue des poussins, diminution de la dépendance vis-à-vis de l'extérieur en matière d'aliment volailles. La création du Centre Avicole (6) assurait l'approvisionnement en poussins: cette structure également faisait la promotion des productions avicoles.

Ces dernières années les politiques de développement de l'élevage singularisent la filière avicole qui naguère faisaient figure de parent pauvre de la production animale. Les moyens mis en œuvre ont entraîné une augmentation de la production avicole, mais par contre ceux déployés en faveur du système de commercialisation n'ont pas suivi.

Il en résulte une distorsion caractérisée par un accroissement sensible de la production et des difficultés d'écoulement du surplus commercialisable entraînant souvent la baisse du prix au producteur. Cette situation conduit inévitablement à la remise en cause des politiques appliquées. L'on note également que des efforts ont surtout porté vers l'aviculture moderne.

Les quelques rares attentions dont l'aviculture villageoise a fait l'objet (opération coqs) n'ont pas été soutenues.

3. Structure du secteur avicole

On rencontre au Mali deux types d'activité avicole: l'aviculture villageoise (extensive et améliorée) et l'aviculture moderne (3).

3.1. Aviculture villageoise

Le concept de Développement de l'Aviculture Villageoise a pour objectifs généraux de répondre aux besoins des populations rurales d'améliorer leur statut nutritionnel, de diversifier leurs revenus par l'utilisation rationnelle des ressources avicoles.

L'aviculture villageoise représente à elle seule 90-95% des effectifs des poulets et la totalité des volailles dites secondaires comme les pintades, pigeons, canards, oies, dindons.

Selon les estimations de la Direction Nationale de l'Élevage

(D.N.E.), l'effectif du cheptel avicole malien s'élève théoriquement à environ 20 millions d'unités toutes espèces confondues (5).

L'importance des volailles se manifeste dans toutes les composantes de la vie communautaire: cadeau à un hôte, sacrifices rituels, cérémonies de mariage, baptême ou circoncision.

L'aviculture villageoise est caractérisée par une technicité et une productivité sommaires. Elle nécessite très peu d'investissement et fait l'objet de très peu d'attention. Au niveau de la conduite de l'élevage elle revêt le paradoxe d'être à la fois de type familial et de type extensif. Les volailles se composent de souches locales mal connues, la distinction entre souche productrice d'œufs et celles produisant de la chair est difficile. Les animaux de différentes espèces (poules, canards, oies, pintades, pigeons) et de différents âges (adultes et poussins) sont élevés ensemble dans une promiscuité totale, de plus il n'existe aucun cordon sanitaire entre les différentes exploitations familiales, cette situation constitue un facteur d'aggravation du mauvais suivi sanitaire rencontré dans ce système d'élevage. En effet, le cheptel paye chaque année un lourd tribut aux maladies infectieuses et parasitaires qui déciment les élevages. Ces maladies ont souvent un caractère saisonnier, la mortalité des poussins de moins d'un mois est de l'ordre de 30-50% (3).

Les mesures envisagées pour inverser ces tendances prennent en compte la mise en place d'un projet National de Développement de l'Aviculture Villageoise.

Les actions préconisées sont les suivantes: (3,4)

- approfondir les connaissances sur les aptitudes des races locales;
- améliorer l'habitat par l'adoption de poulaillers répondant aux normes d'hygiène;
- vacciner systématiquement les volailles contre les différentes maladies aviaires et procéder à un déparasitage des effectifs;
- améliorer l'alimentation par un recyclage et une valorisation des sous-produits agricoles et d'abattage disponible dans les campagnes;
- améliorer le potentiel génétique à travers un programme de croisement des races locales avec les races exotiques à double fin (chair et œufs) très rustiques;
- étudier le comportement et les performances des produits de croisement dans les systèmes d'élevage fermier;
- former des vaccinateurs villageois volontaires;
- mener des enquêtes épidémiologiques (Sondages Séro-Epidémiologiques) sur les principales maladies aviaires en milieu rural, péri-urbain et urbain;
- créer des pharmacies vétérinaires villageoises;
- former les aviculteurs et les organiser en associations;
- organiser la commercialisation;
- impliquer étroitement les O.N.G. possédant un programme de développement communautaire.

3.2. Aviculture moderne

Les promoteurs sont pour la plupart des fonctionnaires ou des opérateurs économiques des grands centres urbains et de leur périphérie. Ces dernières années de nouveaux adeptes sont venus grossir cette famille, il s'agit des jeunes diplômés riches de leur ouverture aux innovations techniques.

L'aviculture moderne reste embryonnaire, représente 2-5% du cheptel avicole national. Elle est essentiellement tournée vers la production d'œufs, celle des poulets de chair est accessoire.

Le matériel animal est constitué de souches européennes importées qui peuvent donner dans nos conditions plus de 175 œufs/poule/an, les souches de chair dépassent 1,8 kg en 60 jours (6).

La coopérative avicole de Sotuba, et la coopérative des aviculteurs de Bamako, offrent aux aviculteurs des poussins de race légère (Leghorn) ou à double fin pour la ponte et la chair (Isabrown).

L'aviculture moderne connaît une insécurité de la production liée aux pertes spectaculaires des sujets dues à un manque d'encadrement ou à un programme de prophylaxie mal conduit.

Cependant, la pharmacie vétérinaire du Mali offre aux aviculteurs un choix de spécialités vétérinaires pour les plans usuels de prophylaxie et le traitement des maladies rencontrées couramment. Les expériences malheureuses de certains éleveurs ont donné un profil défavorable à l'ensemble de l'aviculture moderne. Ceci a créé beaucoup de réticences chez les néophytes et les institutions financières.

Le prix des aliments est dans l'ensemble très élevé : entre 120 et 140 F CFA le kg (4). La plupart des exploitations avicoles ne possède pas de fonds de roulement pour constituer des stocks en matières premières pendant les périodes de campagne, ce qui permettrait de faire des économies substantielles sur les coûts d'alimentation qui représentent plus de 60% des coûts totaux de production.

L'un des faits dominants de l'aviculture moderne, c'est le grand nombre de petites exploitations mal gérées : il en résulte un taux de faillite très élevé.

Il est réconfortant de constater ces dernières années la naissance de regroupements d'éleveurs à Kayes, Ségou, Bamako, Koulikoro, Dioïla, Sikasso, Mopti. Ces différentes formes

de regroupements constituent des interlocuteurs fiables pour les pouvoirs publics et les institutions financières.

Le manque de concentration qui a prévalu jusque là entre les aviculteurs a totalement désorganisé le marché des productions avicoles :

- les productions d'œufs et le poulet de chair subissent des fluctuations très importantes au fil des saisons ;
- le prix de l'œuf est élevé (variant de 40 à 50 F CFA, le kg de poulet de chair coûte 1.100 F CFA) (4).

La réhabilitation de l'aviculture moderne devra déboucher sur une politique de prix des productions avicoles en vue de les rendre accessibles à toutes les couches sociales.

Les actions à engager devront porter sur les points suivants :

- entreprendre des études sur le coût réel de production des œufs et des poulets de chair ;
- assurer un meilleur encadrement des aviculteurs en vue de les organiser en coopératives ;
- former des spécialistes dans le domaine de l'épidémiologie et de la production avicole.

4. Conclusion

L'aviculture est appelée à jouer un rôle de plus en plus important dans notre économie nationale et dans la quête de l'auto-suffisance alimentaire.

Remerciements

Ce travail a été réalisé grâce aux appuis financiers du Projet Sectoriel de l'Élevage au Mali (E.S.D.G. 688-0218 U.S.A.I.D. à Bamako), de Vétérinaires Sans Frontières (V.S.F.) du 4e Projet Education Nationale au Mali, du Projet Hydraulique Villageoise au Mali et d'autres O.N.G. opérant en milieu rural qui m'ont permis de bien sillonner le Mali rural.

Ma gratitude s'adresse aux Professeurs Dr. J. Hardouin, F.J. TilakViegas, F.L. Demey, Vijay S. Pandey et Mr G. Chauvaux Ir, au Dr Richard Cook et à l'Association des Aviculteurs de Dioïla qui ne m'ont jamais ménagé leurs encouragements.

Références bibliographiques

1. Anonyme, 1957. Rapport d'Activité du Centre Fédéral de Recherche Zootechnique (C.F.R.Z.) de Sotuba - 100 p.
2. Anonyme, 1982. Conférence Internationale des Bailleurs de Fonds, table ronde de Bamako (Mali) - p. 15-17.
3. A.O.S. Kounta, 1984. L'aviculture villageoise au Mali, ses contraintes et perspectives d'amélioration D.N.E. - Bamako - 40 p.
4. A.O.S. Kounta, 1991. Rapport Annuel des Activités de Vulgarisation des Techniques de Production des Volailles en milieu rural, Péri-urbain et urbain (Zone d'activité du Projet Sectoriel de l'élevage au Mali) D.N.E. - Bamako - 50 p.
5. M.A.E.E., 1991. Rapport annuel de la D.N.E. Bamako.
6. S.O.M.D.I.A.A., 1981. Etude de faisabilité du programme de relance et de développement du centre avicole de Sotuba Tome I, II, III, phase A,B - Paris, France.